

Agenda Item 4 : Mise au point d'un cadre permettant de mesurer l'adéquation du logement dans divers contextes nationaux et locaux et de faire rapport à ce sujet.

Intervention Maroc

Nous saluons le travail mené par ONU-HABITAT en termes de mise en place d'un cadre de référence statistique. En effet afin d'évaluer les conditions d'habitation des ménages et la qualité de la vie en termes d'accès aux équipements de base et aux équipements de proximité que ce soit au niveau national que local et aussi entre urbain et rural.

Au niveau du Maroc, notre septième Recensement de la Population et de l'Habitat réalisé cette année viens de délivrer ses résultats en termes de population et de l'habitat au niveau national, régional et local. Ces statistiques sont aussi déclinées pour l'urbain et le rural. Notre département ministériel de l'Habitat et de la Politique de la Ville a mené des enquêtes spécifiques sur le logement ainsi que des évaluations de l'impact des programmes de lutte contre l'habitat insalubre (bidonvilles, quartiers d'habitat sous équipés et habitat menaçant ruine.

Au Maroc, nous accordons de plus en plus d'importance au phénomène de l'habitat menaçant ruine surtout dans les anciennes médinas dont dispose le Maroc et qui sont au nombre de 33 médinas datant pour certaines de 12 siècles. Ce phénomène a été accentué par le changement climatique et l'effondrement d'anciennes bâtisses peut survenir menaçant ainsi la vie des habitants. C'est pour cela que le Maroc a mis en place des systèmes de veille et des projets de traitement et de consolidation des bâtisses diagnostiquées par les laboratoires en tant que telle.